



Publication externe de poste vacant

50301192

Job Posting Title

FONCTIONNAIRE CHARGÉ DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET DE PRÉVENTION DU CRIME

Date de début

24.08.2017

End Date

25.09.2017

Code de référence

POTCP04

Désignation de la fonction

POLITICAL OFFICER - TERRORISM AND CRIME PREVENTION

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie. En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi des postes permanents et des postes de courte durée.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres à faire acte de candidature au poste permanent vacant de Fonctionnaire chargé de la politique de lutte contre le terrorisme et de prévention du crime du département de Paix et de Sécurité de la Commission de l'Union africaine.

Service

POSTE :

Intitulé du poste : Fonctionnaire chargé de la politique de lutte contre le terrorisme et de prévention du crime

Grade : P2

Section : Division de la Défense et de la Sécurité

Département : Département de Paix et de Sécurité

Supérieur hiérarchique : Chef de la division de la Défense et de la Sécurité

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat : Permanent

Projet

OBJECTIF DU POSTE :

Sous la direction et la supervision générales du chef de la DSD, planifier, mettre en œuvre et suivre les projets et initiatives de l'UA dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la prévention et du traitement de l'extrémisme violent et du crime organisé transnational.

Tâches

PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:

- Concevoir, planifier et mettre en œuvre des activités régionales et nationales de prévention du crime et du terrorisme, notamment des ateliers d'assistance législative, des activités visant l'application des instruments universels de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme, des ateliers de renforcement des capacités, ainsi que d'autres initiatives pertinentes touchant les aspects connexes de la prévention du terrorisme et du crime ;
- Assurer le suivi des développements qui se sont produits au niveau régional et international en matière de prévention du terrorisme et du crime, y compris les résolutions du Conseil de paix et de sécurité des Nations Unies, des réunions des Nations Unies et d'autres forums pertinents, évaluer les tendances susceptibles d'affecter la situation politique, et recommander des mesures que l'UA peut prendre ;
- Préparer des communiqués de presse, des notes d'information, des points de discussion et des déclarations sur les questions liées à la prévention du terrorisme et du crime pour les hauts responsables et préparer des mises à jour des sites Web et des médias sociaux ;
- Formuler des propositions de projets et s'employer activement à la collecte de fonds afin de soutenir les activités de l'UA ;
- Fournir un appui technique et administratif au Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et coordonner les séances d'information du Conseil de paix et de sécurité, comme demandé ;
- Entretenir des communications régulières avec les CER, les Nations Unies, les partenaires internationaux et d'autres entités impliquées dans la prévention du terrorisme et du crime afin d'assurer le partage de l'information et l'harmonisation des plans et activités, le cas échéant ;
- Contribuer aux activités départementales et de la Commission, y compris l'élaboration et la révision de la Feuille de route de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), la feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 (Feuille de route de Lusaka) et de l'Agenda 2063 ;
- Participer, s'il y a lieu, à des conférences, colloques et séminaires régionaux ou internationaux ayant trait au renforcement de l'efficacité et de l'impact des projets de l'UA liés à la prévention du terrorisme et du crime ;
- Effectuer toutes autres tâches liées à la paix et à la sécurité, qui pourraient lui être confiées par le chef de division, le directeur du département Paix et Sécurité ou par le commissaire en charge de la Paix et de la Sécurité.

Exigences

1. Qualifications académiques et expérience professionnelle requises

Le candidat doit être titulaire d'une Licence en sciences politiques, relations internationales, droit pénal, droit international ou dans un domaine connexe, avec 3 à 4 ans d'expérience d'utilisation des outils d'assurance qualité, de recherche dans des bases de données et d'établissement de rapports. Une certification professionnelle dans un des domaines d'étude pertinents tels que la comptabilité, l'audit, l'assurance qualité, la mise en place de processus lean ou l'achat serait un atout.

OU

Il doit être titulaire d'une Licence en sciences politiques, relations internationales, droit pénal, droit international ou dans un domaine connexe, avec 5 à 4 ans d'expérience d'utilisation des outils d'assurance qualité, de recherche dans des bases de données et d'établissement de rapports. Une certification professionnelle dans un des domaines d'étude pertinents tels que la comptabilité, l'audit, l'assurance qualité, la mise en place de processus lean ou l'achat serait un atout.

2. Aptitudes et compétences requises

- Excellentes aptitudes en matière d'analyse, de rédaction et d'établissement de rapports ;
- Excellentes aptitudes en matière de communication, de planification et de négociation ;
- Excellentes aptitudes dans les relations interpersonnelles et à travailler de façon autonome dans un environnement multiculturel ;
- Aptitude à établir des relations de travail efficaces et à entretenir des relations avec un large éventail de parties prenantes ;
- Excellent sens de la planification et de l'organisation et capacité à travailler sous pression et à respecter des délais très courts ;
- Aptitude à travailler en étroite collaboration avec les collègues pour réaliser les objectifs institutionnels.

3. CONNAISSANCE DES LANGUES

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'UA serait un atout.

4. DURÉE DU CONTRAT

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier à durée déterminée pour une période de trois ans, dont les douze premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

5. ÉGALITÉ DES CHANCES

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

6. RÉMUNÉRATION :

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 29 287 \$ EU (P2 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (14 414,40 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (75 % des frais de scolarité et d'autres frais

connexes jusqu'à un maximum de 7 800 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

7. Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 25 septembre 2017, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant.

Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters